

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Japonais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Japonais	Jury par défaut	Tous les candidats	15	147	49	67	17	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Présenter des aptitudes au raisonnement conceptuel et à la logique.

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de l'anglais et de la 2e langue choisie.

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de la langue française.

Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques et sociétales des aires linguistiques et culturelles choisies.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LEA se compose de l'étude de deux langues et de la civilisation des aires géographiques qui leur correspondent. Cette étude est complétée par une matière d'application de sciences sociales. Les enseignements en langues et civilisation représentent 75% des cours. Les enseignements en sciences sociales représentent 25% des enseignements (4h de cours par semaine). Les enseignements en langues étrangères appliquées visent à donner un excellent niveau dans deux langues étrangères mais également à fournir aux étudiants les compétences interculturelles nécessaires dans le monde de l'entreprise. Le niveau A1 en japonais est requis en première année de ce parcours. NB : nous attirons votre attention sur le fait que pour intégrer une 1^e année de licence anglais-japonais les étudiants doivent impérativement avoir suivi des cours de japonais au préalable. Les débutants ne seront pas acceptés en 1^e année de licence, mais doivent s'orienter vers une 1^e année de licence débutant.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les dossiers sont dans un premier temps pré-classés grâce au traitement algorithmique selon les critères que la commission d'examens des vœux a défini. Si toutefois il faut départager les dossiers *ex aequo*, la motivation exprimée dans « projet de formation » sera prise en compte, ainsi que les résultats en anglais. A cet égard, il est important de soigner la présentation de ce projet de formation et qu'il soit suffisamment en lien avec l'offre du parcours.

Il est également vivement conseillé de ne pas omettre de mentionner l'apprentissage antérieur du japonais qui permet d'attester le niveau A21 ou plus (baccalauréat, cours suivi, apprentissage en autodidacte...), ainsi que les éventuels séjours ou expériences en relation avec le Japon si l'étudiant.e postule en première année de licence (L1) et non en licence débutant où les grands débutants sont acceptés.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en anglais, en français et en japonais (éventuellement)		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Essentiel
	Moyenne générale, résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Orthographe, capacités argumentatives		Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
	Autonomie, attitude face au travail, implication		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Ouverture au monde, curiosité intellectuelle		Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale		Projet de formation motivé / Fiche Avenir activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes